

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT 1661-00-2011

AVIS PUBLIC est donné que le conseil de la Ville de Beloeil a adopté à sa séance du 25 juillet 2011, le règlement suivant :

Règlement 1661-00-2011 décrétant des travaux de construction de jeux d'eau et de démolition partielle et remplissage de la piscine Jean-Godin située rue Hertel, ainsi qu'un emprunt de 500 000 \$ à cette fin.

Ce règlement a été approuvé par les personnes habiles à voter le 6 juin 2011 et par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire le 27 juillet 2011.

Ce règlement entre en vigueur selon la loi et est déposé au bureau de la soussignée, à la mairie de Beloeil, où tout intéressé peut en prendre connaissance.

Donné à Beloeil, ce 3 août 2011.

La greffière,

SYLVIE PIÉRARD, avocate.